

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: 18

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du Département militaire suisse. 18 octobre N° 62/24. Le Conseil fédéral a rendu, le 25 février 1879, l'arrêté ci-après :

1. L'arme à feu portative sera retirée aux sergents-majors d'infanterie.

2. Des fusils pourront leur être remis en dehors du service, comme aux officiers d'infanterie.

3. L'armement réglementaire de ces sous-officiers sera le sabre-bayonnette sans scie.

Or, on nous demande de divers côtés si les sergents-majors d'infanterie doivent néanmoins assister aux exercices de tir, ou s'ils sont *tenus* de tirer les 30 coups prescrits.

Il serait sans doute très à désirer que ces sous-officiers, qui doivent fréquemment remplacer les officiers, ne perdent pas la connaissance du fusil et qu'ils prennent part aux exercices de tir, mais on ne peut pas en conclure qu'ils sont *tenus* de faire un service de ce genre, car les sergents-majors d'infanterie ne comptent plus dans le nombre des sous-officiers portant fusil.

Nous avons répondu dans ce sens aux demandes qui nous ont été faites et nous vous prions de vouloir bien en prendre note pour répondre de même à celles qui pourront vous être adressées à ce sujet.

Département militaire suisse : HERTENSTEIN.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a nommé instructeur chef de la cavalerie, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Zellweger, M. le lieutenant-colonel Arnold Schmidt, à Aarau.

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat a nommé MM. Darier, Jean-Henri, et Gauthier, Alphonse, premiers lieutenants, aux fonctions de capitaine dans l'infanterie d'élite.

ASIE. — L'*Armée française* donne sur les forces militaires de la Chine les renseignements suivants qui intéresseront certainement nos lecteurs.

« Actuellement, la Chine a une population de 400 à 500 millions d'habitants, répandus sur une immense superficie. Il y a une vingtaine d'années, son organisation militaire était si mauvaise, qu'il suffit de 25,000 hommes de troupes européennes pour détruire son armée en une seule rencontre. Dès lors, la Chine a travaillé avec opiniâtreté pour se créer une forte armée. Elle a adopté un des meilleurs fusils européens, et s'est rendue capable d'une résistance autrement sérieuse qu'il y a vingt ans. La frontière chinoise, du côté des possessions russes, a un développement de 8,500 kilomètres environ. On y trouve de hautes montagnes impraticables, des steppes arides, qui entraveraient, et même empêcheraient toute opération faite avec des corps d'armée un peu considérables. La nature des lieux restreints donc considérablement le théâtre de la guerre, qui se trouve limité à certains territoires parfaitement déterminés. Il offre, au nord de la Mandchourie, une offensive facile contre la Russie. Cette riche province est sillonnée par un grand nombre de belles routes, qui conduisent d'une part à l'Amour et aux colonies russes, et d'autre part vers Pékin et les provinces méridionales de la Chine. La Mongolie, jusqu'aux steppes, et le territoire de Chalka, au nord de cette province, paraissent tout à fait appropriés aux opérations militaires. On pourrait peut-être aussi trouver un théâtre de guerre, au nord

et au sud des monts Altaï, sur les frontières des provinces chinoises de Thian-Chan-Naulu, Thi-Chan-Bélu, du gouvernement russe de Tourisk et du Turkestan. Cette région est très montagneuse et présente des passes si difficiles qu'il serait impossible d'y faire mouvoir des troupes nombreuses.

Quant à l'organisation militaire proprement dite de la Chine, elle a été complètement changée, dans ces vingt dernières années. Son armée se divise en armée active et en armée territoriale. Cette dernière a conservé l'ancienne division en bans, 8 mandchoux, 8 tartares, 8 chinois de la garde de Pékin et de l'armée de la bannière verte ; elle est attachée à la défense de la région où elle se recrute. Son instruction est très insuffisante ; elle ne peut être appelée que pour un temps très court, et toujours congédiée au gré de ses commandants. Son armement est aussi très défectueux ; elle est encore en partie armée d'arcs, de lances, de mousquets et d'arquebuses à crocs. Aussi cette armée territoriale n'est-elle point comptée comme une force, tandis que, par son effectif considérable, elle pourrait rendre de très grands services pour la défense du pays, en soutenant l'armée active par des démonstrations, ou en protégeant ses voies de communication, etc. L'armée active est encore recrutée par voie d'enrôlements. On n'a aucune donnée certaine sur sa valeur numérique. Seulement, il paraîtrait qu'en 1874 il y avait 38,000 hommes d'armée active en Mandchourie, 16,000 dans la partie nord de la province de Chalka, et environ 3,000 hommes sur les frontières du territoire de Kachgar. On dit que toutes ces troupes sont organisées à l'européenne et que la plus grande partie est armée des fusils les plus perfectionnés.

La Mongolie est, de toutes les provinces, celle qui fournit les plus gros contingents. Les Khans mongols peuvent mettre sur pied près de 280,000 hommes, qui peuvent encore s'augmenter de nombreuses milices locales de la Mandchourie, dispersées sur une superficie de 1,600 milles carrés. Dans la campagne contre Jakoud-Bey, prince de Kachgar, l'armée, forte de 100,000 hommes, était en partie composée de milices. On peut donc conclure de ce qui précède que la Chine pourrait lutter avec la Russie dans l'Asie centrale avec des forces supérieures.

L'artillerie est formée en régiments dont les cadres sont organisés à l'européenne. Les pièces de campagne sont attelées de petits chevaux mongols. L'instruction des troupes et des officiers laisse encore beaucoup à désirer. Tous les ans, on choisit un certain nombre de jeunes gens des classes élevées, et on les envoie à l'arsenal de Shangai pour y apprendre la manœuvre du canon Krupp. Ils sont instruits par des sous-officiers d'artillerie prussiens. L'uniforme chinois consiste en une large veste, un pantalon bleu avec passe-pois de différentes couleurs. Les officiers portent une longue tunique garnie de broderies, qui servent, avec le bouton de la coiffure, à indiquer le grade et le rang de celui qui les porte. Les Chinois déploient un grand luxe dans leurs armes et les diverses pièces de leur équipement. Toute leur artillerie a été achetée à l'étranger, et ils ne sont pas encore parvenus jusqu'ici à armer les forteresses de l'intérieur avec des pièces de gros calibre. Du reste, comme tous les peuples demi-barbares, ils se montrent très enthousiastes des armes nouvelles, et cependant ils conservent précieusement leur ancien armement. Aussi, dans leurs arsenaux, trouve-t-on toutes les armes possibles, les meilleures armes se chargeant par la culasse à côté du fusil à mèche, arme d'ailleurs encore fort en honneur parmi eux. Les arcs, les lances ne servent plus guère que comme décoration. (Il y a là une contradiction avec ce que l'auteur a dit plus haut). Les arquebuses à croc sont successivement transformées en armes se

chargeant par la culasse, et servent à la défense des forteresses. Leur artillerie moderne comprend des canons Krupp de 6, 12, 24 et 35 centimètres, se chargeant par la culasse, le canon Armstrong se chargeant par la bouche, le canon Gattling et la mitrailleuse française. Si les Chinois ont, comme on le dit, inventé la poudre, ils ne l'ont pas perfectionnée. La direction de leurs poudreries est confiée à des étrangers, et le pays commence seulement à suffire à ses besoins.

La Chine possède cinq grands arsenaux, à Tien-Sin, Nankin, Foutchéou, et dans le voisinage de Shanghai et de Canton. Les Chinois n'ont que l'administration de ces établissements, la direction des travaux est tout entière aux mains des étrangers. Le plus ancien des arsenaux est celui de Shangaï. Créé depuis dix-huit ans, on vient d'y ajouter récemment des chantiers de construction pour la marine, et une fabrique de fusils Remington; mais les deux principaux établissements compris dans cet arsenal sont une fonderie de projectiles et une poudrerie. Il peut fournir, par an, environ 20,000 livres de poudre. L'arsenal de Tien-Sin, commencé en 1868 et achevé en 1870, couvre une superficie de 640 journaux (le journal ou *morgen* vaut 25 ares); il est entouré d'une enceinte. C'est une fabrique de fusils, de cartouches métalliques, d'affûts, et une fonderie de projectiles. L'arsenal de Foutchéou a joué un grand rôle dans le développement de la marine chinoise. On n'y construit point d'armes, c'est une fabrique de plaques de blindage. Les Chinois y ont établi leurs principaux chantiers de construction, ainsi que la direction de leur marine militaire et de leur marine marchande. Il a été construit en 1867 par un Français nommé Giquel, et déjà en 1874, 15 vaisseaux de guerre, de la force de 250 à 450 chevaux, étaient sortis de ses chantiers. Une centaine d'Européens y sont employés, soit comme ouvriers, soit comme instructeurs. A cet arsenal, sont rattachées trois écoles françaises, où l'on enseigne la construction et les mathématiques, et trois écoles anglaises, dont la première est consacrée à l'enseignement technique, la deuxième à un cours de construction de machines, et enfin la troisième à un cours de navigation. Ces écoles ont déjà, paraît-il, donné d'excellents résultats. L'arsenal de Canton fut construit en 1871 pour le service de la guerre et de la marine; contrairement à ce qui se passe dans les autres, on n'y emploie que des Chinois. Il contient une fabrique de fusils et une de canons Gattling.

Parmi ses forteresses, la Chine compte encore aujourd'hui des ouvrages vieux de plus de mille ans. Elle a aussi un certain nombre de forts nouveaux, construits d'après les règles de la fortification moderne. Comme type de ses anciennes fortifications, nous citerons la grande muraille de Chine. Elle part du bord du golfe Lian-Tung, près de la frontière nord du Nanzu, elle se continue sur une longueur de 1200 milles anglais, gravissant les montagnes, traversant les vallées. Derrière ce premier mur, mais dans une province seulement, s'en trouve un second de 15 milles anglais de développement. Les matériaux de construction changent avec les différentes provinces qu'elle traverse. Sa largeur varie entre 20 et trente pieds, et sa hauteur est de 24 pieds. Ce rempart est surmonté d'un autre mur crénelé et ouvert par des embrasures. Il est tout entier en pierre de taille ou en pierre à feu; il a très bien résisté aux intempéries du temps et nous donne, après 2000 ans, une preuve de l'habileté des Chinois dans l'art de bâtir. »